

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Vœux 2025 de la municipalité

Un grand moment de rencontre

Dans un contexte d'économie, le maire Eric Vanoni et ses conseillers ont choisi de maintenir la tradition d'une cérémonie chaleureuse et festive, à laquelle les habitants sont habitués. D'ailleurs la population était au rendez-vous !

Eric Vanoni, en accueillant l'assistance, a rappelé que c'était l'occasion de présenter les grands événements de l'année 2024 : l'aménagement de l'entrée ouest, le centre de santé dont les travaux se terminent. De nouveaux services sont présents : une permanence de France-Service organisée par la Communauté de communes et qui est présent à Châtillon dans un bureau mis à disposition par la mairie. Eric Vanoni signale aussi les permanences des Restos du cœur à Châtillon, les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois devant le dépôt de locomotive.

C'est l'occasion d'annoncer de nouveaux chantiers pour 2025 : l'école, qui d'après Eric Vanoni n'a pas beaucoup changé depuis l'époque où il y usait ses fonds de culotte ! Le bâtiment doit être rénové en particulier pour l'isolation. Cela sera aussi l'année

de l'ouverture du centre de santé et de travaux d'assainissement.

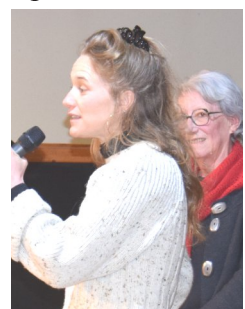
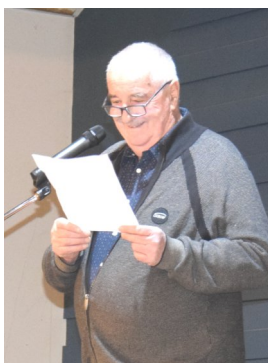
Eric Vanoni tient à remercier l'ensemble des agents communaux, les services publics : gendarmes et pompiers, les commerçants.

Enfin, il a une pensée pour nos compatriotes de Mayotte et annonce que la commune a voté une aide de 1000 €.

Après lui, la ronde des adjoints :

Monique Orand a d'abord une pensée pour Nabil Sennane, le pharmacien de Châtillon, trop tôt disparu à l'âge de 36 ans, et pour sa famille. En charge du dossier du centre de santé, elle indique qu'il devrait ouvrir au cours du premier semestre. La commune de Châtillon travaille sur ce dossier avec les communes voisines de Boulc, Glandage, Menglon et St Roman, ainsi qu'avec la Communauté de communes. La question est de mettre en place la structure administrative porteuse.

Monique présente Sonia Rochatte qui vient d'être embauchée pour travailler à la mise en route de ce centre. Monique Orand indique qu'il faudra embaucher les médecins "que nous attendons tous avec impatience et qui ont hâte de travailler".



À propos de Treschenu-Creyers, Monique indique que le classement du site d'Archiane et du Rocher de Combeau est toujours à l'étude au Conseil d'État. Pour 2025, le projet de chemin patrimonial des Nonières devrait se terminer.

Martine Vincent, en charge de l'école, profite de cette occasion pour présenter et remercier l'ensemble des personnels communaux présents à côté d'elle (Atsem, garderie, cantine).



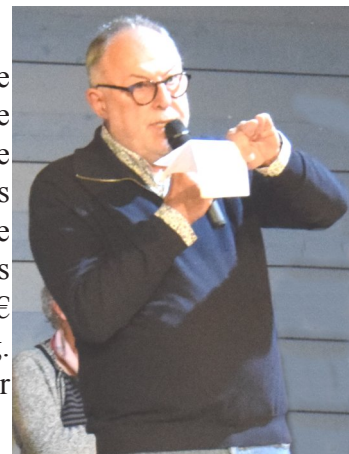
Elle pense que la question de la suppression de la 5^e classe, évitée en 2024, se reposera à la rentrée 2025.

À propos des travaux de rénovation de l'école, elle indique qu'un diagnostic énergétique a été effectué. Le projet est accompagné par le CAUE de la Drôme. L'appel d'offre est lancé et la commune doit choisir un maître d'œuvre.

Jacques Malod revient sur l'entrée ouest : "Un chantier qui a été long et complexe" qui a nécessité plusieurs adaptations. Il reste encore à installer une borne de recharge pour 2 voitures et rénover la porte du dépôt de locomotives. "Le lieu est apprécié de tous : l'entrée de Châtillon est digne d'un village au label "plus beaux village de France". Pour 2025, l'étude sur le collecteur du bas du village va continuer et les travaux être entrepris. La pose de compteurs dans les villages, qui est absolument nécessaire va dépendre des subventions.

Jean-Louis Petitdemange,

adjoint aux finances, souligne que les finances de la commune se portent bien. Pour lui la commune peut affronter "tempête et gros temps" ! La saison touristique s'est conclue avec d'excellents résultats : autour de 300 000 € pour la piscine et le camping. Mais il faut être prudent pour l'avenir.



Eric Vanoni reprend la parole pour transmettre tous ses vœux à l'assistance. Il en profite pour souligner le rôle de Colette Moreau qui s'occupe des affaires sociales et vient en aide à des personnes sans compter son temps.



À la suite de ces interventions, la parole est donnée à Olivier Tourreng, vice-président de la Communauté de communes du Diois, à la conseillère départementale Martine Charmet qui formulent leurs vœux à la population.

Après les discours, la convivialité franchit un seuil autour d'un apéritif. Preuve d'une assistance nombreuse il a fallu chercher des verres supplémentaires ! Pour la population et les élus, c'est une belle occasion de discuter et parfois d'expliquer. Et comme c'est la coutume, la soirée a continué par un repas et en musique avec quelques pas de danse Madison !

Repas et apéritif préparés par Julien Boquet, Pascal Reyssset, Les 3 clochers, Gaël Sauvet et Carrefour Express.



Assemblée générale de l'Association Châtillon Livres et Rencontres le 14 janvier 2025.

L'association gère la bibliothèque municipale. 10 bénévoles sont à l'ouvrage : 3 de Châtillon, 4 de Menglon, 2 de Die, 1 de Solaure. Cela reflète le fait que la bibliothèque reçoit aussi un public d'un territoire plus large que la commune.

La bibliothèque est ouverte toute l'année : 3 fois par semaine en juillet-août, et 4 fois par semaine tout le reste de l'année. Pour mieux répondre aux souhaits de la population, elle est ouverte tous les dimanches matin.



L'A.G., c'est l'occasion de faire un bilan d'activité de l'année 2024 :

Action avec l'école : chaque mardi, les élèves de l'école viennent passer un

moment au milieu des livres : les enseignants en profitent pour les motiver à la découverte des livres et à la compréhension de la lecture. Chaque enfant repart avec un livre à lire à la maison, qu'ils doivent rapporter à la prochaine visite pour pouvoir en emprunter un nouveau.

Quelques statistiques :

- Le nombre d'inscrits à la bibliothèque augmente : 112 adultes (dont 49 nouveaux) et 63 enfants (dont 33 nouveaux) se sont inscrits.
- Les prêts : 2200 à des adultes, 700 à des enfants et 1831 aux enfants de l'école.

Nous recevons toujours énormément de dons de livres par les habitants de Châtillon et des environs. Nous avons pu mettre en rayon 405 nouveaux livres adultes et 153 livres jeunesse.

Nous faisons un échange par an, à la médiathèque de Die, de 300 à 400 livres. Nous faisons des réservations sur demande.

Nous avons aujourd'hui en rayon environ 4900 livres, dont environ 1000 de la médiathèque (1700 jeunesse, et 3200 adultes).

Les usagers :

Des familles, en particulier des vacanciers, viennent lire sans forcément faire des emprunts et sans s'inscrire. Nous avons reçu au moins 1700 visites dans l'année (en dehors des scolaires).

Les animations :

Le club de lecteurs s'est réuni 10 fois dans l'année. Tous ceux qui ont envie de parler des livres qu'ils ont lus peuvent participer à ces rencontres. Le nombre de participants a baissé après le confinement, mais les participants sont fidèles à ce rendez-vous mensuel. Ils aimeraient bien être plus nombreux ! N'hésitez pas à venir partager vos lectures !

La bibliothèque a proposé plusieurs animations préparées par des bénévoles : **"dis-moi 10 mots"**, **"le printemps des poètes"**, **"autour des jeux scientifiques"**. Ces événements ont intéressé entre 15 et 30 personnes chaque fois !



Cette année la bibliothèque a lancé un **"défi lecture"** : lire 10 livres à choisir selon une liste de critères imposés : une vingtaine de lecteurs se sont lancés !

Claire Bonnelle anime un **atelier d'écriture**, une fois par mois, pour 8 personnes (continué en 2025).

Les événements culturels :

- Exposition des aquarelles de Guy Nicod, puis exposition de gouaches de Yves Bergeret.
- Françoise Vermillet et Djinn Baïn ont présenté la ré-édition de leur livre " Les jours heureux dans le Châtillon d'Après-Guerre ".
- La troupe amateur "Compaign Biloba" a proposé

une soirée très réussie autour de contes et poèmes chinois.



Nos 2 ventes de livres : au printemps les 20 et 21 avril et à l'automne les 9 et 10 novembre ont eu beaucoup de succès. Nous avons mis en vente en 2024 plus de 2600 nouveaux livres qui nous ont été donnés dans l'année, en plus du stock restant des ventes précédentes.

Ces ventes nécessitent beaucoup de préparation, tris et classement des livres, stockage. Le jour des ventes plusieurs personnes en sus des bénévoles habituels de la bibliothèque, nous ont aidés pour le transport des livres et leur mise en place. Merci à Renaud Chaix pour le prêt d'un élévateur et à Marc Cheva pour le transport des palettes de livres qui nous permettent d'économiser énormément de temps et d'efforts !

Les finances de l'association sont saines, grâce au soutien des adhérents, aux ventes de livres, et aux subventions de la municipalité et du département. Une personne supplémentaire a rejoint le conseil

La montagne parle Exposition de Yves Bergeret à la bibliothèque

Du 18 au 28 février, la bibliothèque accueille quelques œuvres de **Yves Bergeret**.

Dans la suite de l'exposition d'il y a un an, Yves Bergeret, "scribe de la montagne", présente ses poèmes calligraphiés en altitude et inédits, en très grand format et sur grands dépliants chinois.



d'administration de l'Association qui est composé de Brigitte Chagnard, Annick Lagnion, Martine Maillefaud, Josée Marchand, Denise Queyrel, Jacqueline Roussy, Serge Valade, Sylvie Veye-Chareton.

Enfin, nous sommes assez fiers que notre bibliothèque porte le nom de **Yvonne Oddon**, bibliothécaire avant-gardiste et résistante. Le 18 juin, le spectacle "l'école du Far West" et le moment convivial qui a suivi ont permis de faire mieux connaître cette Menglonaise remarquable. Nous avons aussi créé un rayon consacré à Yvonne Oddon, à sa participation au réseau de résistance du Musée de l'Homme et aussi à son apport à l'organisation des bibliothèques.

Les projets pour 2025 :

Nouvelle **exposition de Yves Bergeret** qui assurera une présentation en soirée le 21 février.

Le Printemps des poètes, le vendredi 28 mars, a pour thème "poésie volcanique".

Les prochaines ventes de livres sont prévues les 17 et 18 mai, et les 25 et 26 octobre.

La journée biennale des auteurs locaux du Diois et sur le Diois est fixée au dimanche 27 juillet.

Yves Bergeret présentera personnellement ses œuvres à la mairie dans la salle des mariages.

Le vendredi 21 février à 18h,



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X

Découverte de débris énigmatiques à Châtillon

Une personne nous a signalé l'existence de débris sur un chemin. Elle n'a pas pu nous les décrire précisément. L'Echo a envoyé un expert sur place. Il fallait faire vite avant que quelqu'un ne modifie la scène. S'agissait-il des débris d'une fusée d'Elon Musk ou plus prosaïquement d'une épave. Sur place notre reporter a pu constater qu'il s'agissait en fait d'un dépôt sauvage de débris de meubles et boiseries.

Maintenant des questions se posent : Qui a pu se débarrasser ainsi de ces débris, alors qu'il existe une déchetterie ? Cette personne est-elle consciente de l'impact sur notre environnement ?

Ces débris ont certainement été amenés par un véhicule. Peut-être n'est ce qu'un dépôt temporaire ! En tout cas, c'est une belle façon de maltraiter notre cadre de vie.

Pour mémoire voici les horaires de la déchetterie à Menglon

Lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 17h30

et Samedi de 9h à 12h

Il existe des bennes pour le bois !



Demande de subventions pour les associations

Il est temps de faire les demandes de subventions afin qu'elles puissent être examinées à temps par le conseil municipal et inscrites au budget de la commune.

Pour cela la commune demande aux associations de remplir un formulaire simple que vous pouvez télécharger *en .pdf* pour le remplir à la main ou en

version texte (*.odt ou .docx*) pour le compléter dans un traitement de texte.

Site web de la mairie :

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article102>

La demande est à retourner pour le 20 février

Écoles de Châtillon-Menglon : Rentrée de septembre 2025

Rappel pour les inscriptions :

La prévision des effectifs pour l'année scolaire 2025-2026 n'est pas très optimiste pour le maintien de la cinquième classe du RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

Afin de faire une estimation la plus précise possible et pour éviter une décision reportée au premier jour de la rentrée, nous demandons aux parents de nous signaler au plus tôt les nouvelles inscriptions.

Merci de bien vouloir vous adresser dès à présent à la Mairie :

Mairie de Châtillon-en-Diois, 1 place du Reviron, 26410 Châtillon-en-Diois

Courriel : mairie.accueil@mairie-chatillonendiois.fr

Tél. : 04.75.21.14.44

Pour les premières inscriptions en maternelle, voir page 6



LA PREMIÈRE INSCRIPTION EN MATERNELLE À L'ÉCOLE DE CHÂTILLON-EN-DIOIS

LES ENFANTS CONCERNÉS

1

■ ■ ■ En Petite Section, les enfants **nés en 2022**

En Toute Petite Section, les enfants nés début 2023 (sous réserve de places).

2

PÉRIODE D'INSCRIPTION EN MAIRIE

Janvier 2024-Février 2024

Vous pouvez inscrire votre enfant dès à présent en mairie.

3

PRÉPARER LES PAPIERS

- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.

4

SE RENDRE À LA MAIRIE DE CHÂTILLON

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

■ ■ ■ Après avoir fourni vos papiers, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription et enverra vos documents directement à l'école par mail.

Pensez à vous renseigner pour l'inscription à la cantine si nécessaire.

5

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Avril - Juin 2024

Une fois effectuée la première inscription en mairie, il faut finaliser l'inscription définitive auprès de l'école **un jeudi ou après 16h30 tous les jours d'école** à partir du mois d'avril.

Lors du rendez-vous, pensez à apporter le certificat d'inscription.

Contact par courriel : ce.0260180e@ac-grenoble.fr

ou par téléphone, le jeudi uniquement : 04.75.21.10.21

6

**VOTRE ENFANT EST
OFFICIELLEMENT INSCRIT !**

7

EN MAI ET EN JUIN, LA VISITE DE L'ÉCOLE

Nous vous proposons de venir avec votre enfant un jeudi sur le temps scolaire ou après 16h30 tous les jours d'école **sur rendez-vous**.

La visite de l'école peut avoir lieu en même temps que l'inscription définitive à l'école.